



Vous êtes en chômage partiel ? Bénéficiez du FNE formation !

Profitez de la période d'activité partielle pour bénéficier de financement de votre formation.

Un dispositif national, le FNE Formation (**F**onds **N**ational de l'**E**mloi) est activé par Schneider Electric pour développer les compétences des salariés et préserver l'emploi.

Faites **rapidement** votre demande de formation car elle doit démarrer sur un jour chômé, avant fin Juin.

Qui sont les bénéficiaires ? Les salariés en activité partielle.

Quel coût ? Le coût de la formation ne peut excéder 1250€.

Quand ? La Formation doit démarrer un jour chômé et se terminer avant le 31/12/2020.

Quelles formations ?

- Soit sélectionner la formation dans la liste des formations recommandées par Schneider en Anglais, Digital, Communication, ... ; s'inscrire sur le portail, en français, rechercher FNE <https://schneider-electric.app.box.com/s/9iq2a0l83mgwa5liy60d9wbz7l773n8s>
- Soit demander votre inscription sur un autre programme de formation, et demander un devis, que vous déposez dans support@Schneider (section Formation / Demande relative aux formations diplômantes ou qualifiantes) avec le programme et votre engagement à être présent sur la durée de la formation à compléter <https://schneider-electric.app.box.com/s/2e2eboi4u28vlapmnws8v48ghgahy2wn>



FAQ sur le site du gouvernement : <https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/gr-covid-fne-formation.pdf>